

Compte Rendu du Conseil d'Administration en mode visio

Mardi 18 octobre 2022 09h30 - 16h00

<u>Présents</u>: Béata Claude, Bergeaud Patrick, Bernardin Fanny, Bomassi Eric, Barthélemy Anthony, Cassagnes Charles, Chaudieu Gilles, Collinot Christian, Focquenoy Léonilde, Giry Marc, Goebel Jean, Lebis Christophe, Levy Xavier, Linsart Adeline, Maisonneuve Pierre, Mège Catherine, Muller-Fleurisson Claude, Musso Clément, Rosenberg Dan, Rousselot Jean-François, Schmitt Nathalie, Simian-Salvay Benoit, Marion Muriel, Beaudu-Lange Claire, Gallois Bride Hélène, Billet Jean Philippe, Louge Thierry, Ragetly Guillaume, Muller Arnaud, Jourdan Géraldine, Fontaine Didier.

<u>Absents</u>: Asimus Erik, pouvoir Marc Giry; Aubineau Xavier, pouvoir Christophe Lebis; Bruet Vincent, pas de pouvoir; Chamouton-Louf Isabelle, pouvoir Xavier Ferreira; Druet Isabelle, pas de pouvoir; Delassus Delphine, pouvoir Nathalie Schmitt; Freyburger Ludovic; Guaguère Eric, pouvoir Gilles Chaudieu; Hazotte Luc, pas de pouvoir; Irubetagoyena Iban, pas de pouvoir; Laffitte Béatrice, pas de pouvoir, Laget-Quentin Agnès, pouvoir Muriel Marion; Larguier Loic, pas de pouvoir; Lemoine Françoise, pouvoir Dan Rosenberg; Mahé Vincent, pas de pouvoir; Priymenko Nathalie, pouvoir Xavier Levy; Poncet Cyrill, pouvoir Jean Philippe Billet; Rossignol-Delugin Anne, pouvoir Thierry Louge; Caroline Rousseau, pouvoir Guillaume Ragetly; Savet-Rivier Amandine, pouvoir Charles Cassagnes; Sonet Juliette, pouvoir Helene Gallois Bride; Vedrine Bertrand, pouvoir Claire Beaudu-Lange; Venturini Laurent, pouvoir Jean François Rousselot; Menaut Pierre, pouvoir Eric Bomassi; Montigny Maud, pas de pouvoir; Rannou Benoit, pouvoir Fanny Bernardin.

Non votants absents: Dumon Christian, Lecomte Richard, Roze Maurice, Simon Marc.

Ce CA devait se tenir en mode présentiel mais en raison d'une grève de la SNCF, il a dû évoluer vers le mode visio.

Introduction de Jean François Rousselot, Président de l'AFVAC. Etat des présences, absences et des pouvoirs. Tour de table et présentation des participants

Validation du compte rendu du CA du 28 Juin 2022

Validé à l'unanimité des présents, avec pouvoir.

Compte Rendu de l'AG

Les comptes ont été validés lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 22 Septembre 2022.

Informations générales / Informations RH

Depuis le dernier CA, 9 réunions du CE en visio, 1 en présentiel.

Evolution de l'organisation du siège, en particulier avec formalisation du télétravail pour les salariés du siège, 1 jour par semaine. Il a été également mis en place un travail « collaboratif » avec le passage sur Office365. Quelques « bugs » et « calages » sont encore nécessaires, mais les problèmes sont en cours de résolution.

La seconde édition des fiches pour un bon usage des antibiotiques chez les animaux de compagnie est terminée. L'ouvrage sera disponible au Congrès de Marseille et distribué à tous les vétérinaires en version numérisée. La proposition de projets d'études cliniques qui auraient pu être financés par Ecoanation 2 faite aux groupes n'a pas eu de retour.

Les réunions des AFVAC Junior se sont très bien déroulées, avec une forte présence et de très nombreux participants, 755 étudiants sont à jour de leur adhésion.

L'extension des AFVAC juniors à la 5^{ème} école vétérinaire et aux écoles étrangères est à l'étude et au stade de l'ébauche de projet. Le souhait est émis de la participation plus importante des Sections Régionales dans les AFVAC Juniors. Les étudiants français et aussi étrangers sont des « cibles » identifiées très importantes pour l'Association. Onze étudiants *helpers* tunisiens seront présents à Marseille.

AFVAC le Congrès sera l'occasion d'une réunion des directeurs de la FECAVA et de la FAFVAC. Le congrès sera également l'opportunité d'accueillir probablement des confrères ukrainiens aux fins de témoignages de leur vie difficile et de soutien.

Notre sensibilité à l'égard de nos confrères ukrainiens est rappelée et la mise en place d'un témoignage fort est en cours d'organisation pour marquer notre solidarité; il est par ailleurs très probable que les vétérinaires russes souffrent également de cette situation.

Le dossier des actes délégables avance avec de nombreuses réunions organisées. Il y aura un module sur les actes délégables au congrès de Marseille, avec présentation des enquêtes réalisées par l'AFVAC (filière, animaux de compagnie) par la SNGTV (filière animaux de rente) et par l'AVEF (filière équine) et animation d'une table ronde.

Le Certificat d'Engagement et de Connaissance est en cours d'élaboration avec les instances professionnelles. L'AFVAC est impliquée dans les discussions et l'élaboration de ce certificat pour les animaux de compagnie NAC, compris. La qualification actuelle de certificat est surprenant, car le document peut être signé par un grand nombre de personnes : ASV (hors du cadre de l'établissement ?) vendeurs animalerie, éleveurs.... Les contours et prérogatives pour l'établissement de ces certificats, (tout certificat présente une forte valeur ajoutée dans notre profession) sont à définir plus clairement : qui peut l'établir, qui le délivre... Un certificat commun logoté par toutes les entités de la profession est en voie d'élaboration.

A l'observatoire de la protection des carnivores domestiques (OCAD), l'AFVAC est représentée par Muriel Marion. La 1^{ère} étape d'un état des lieux est en réflexion, pour définir la notion d'abandon, et pour réfléchir à la difficulté de récolter des données cohérentes et reproductibles. Ensuite seront élaborées des actions de communication grand public et des actions sur l'identification.

L'AFVAC est également fortement engagée dans VPT, grâce à l'intervention de Christian Collinot. VPT en dehors des actions purement françaises s'occupe également de la prise en charge des animaux des réfugiés ukrainiens. La médecine solidaire est importante à considérer pour notre profession, et doit perdurer.

Le maillage vétérinaire sera le sujet de la Journée Nationale Vétérinaire (JNV) organisée le 29 novembre à l'ENVA. Les places sont limitées, ainsi ceux qui souhaitent y participer doivent s'inscrire rapidement. L'AFVAC a le projet d'orienter les formations vers un nouveau concept de vétérinaire mixte, concernés par des soins sur des animaux de compagnie mais aussi sur des animaux de ferme devenant animaux de compagnie. Un projet commun avec le SNGTV est en cours. L'ENVA devrait prendre des responsabilités supplémentaires pour les soins des grands animaux de production (bovins).

Le projet Calypso est en cours de montage et fera l'objet d'un développement lors d'un prochain CA.

Actualités du siège : recrutement de Lionel qui est en contrat de professionnalisation comme intégrateur informatique et intervenant sur la communication. Lionel et Christophe travaillent également sur des outils de travails collaboratifs. Un comptable supplémentaire est également recruté (François Klein) et devrait arriver fin novembre. Arnaud Bomont a eu des problèmes de santé, a recommencé à travailler avec un temps augmenté de télétravail.

Les Editions de l'AFVAC (Gilles Chaudieu et Brigitte Cloet)

Présentation des éditions et des différentes revues

Présentation du nouvel ouvrage de Neurologie du Chien et du Chat. Cet ouvrage sera disponible sur le stand de l'AFVAC lors du Congrès National, il est possible de le commander sur notre site dès maintenant.

Les éditions ont dégagé sur 2021 un résultat positif. Le contexte de la presse écrite reste morose (le prix du papier s'envole), mais nos revues demeurent attractives pour les annonceurs (recettes publicitaires multipliées par 4 entre 2020 et 2021).

Promotion des revues :

Etat des lieux

Le pôle Editions a fait un bon exercice 2021 : 47 000 euros en positif, recettes publicitaires quadruplées par rapport à 2020. Le coût du papier est multiplié par 4 à 10 : pour le nouvel ouvrage de neurologie qui sera présenté à Marseille, le papier a été acheté heureusement il y a plus d'un an.

La force des éditions, des revues (Pratique Vet, Revue Vétérinaire Clinique) et des ouvrages est la mise en avant de l'Association et du travail de ses acteurs, au national et à l'international. La renommée des revues permet le recrutement d'auteurs et ainsi de faire vivre les éditions et les revues.

Néanmoins le nombre des abonnés est en baisse lente mais régulière. Il y a une difficulté importante dans le processus de validation des manuscrits. Trop peu de relecteurs acceptent les relectures, ou même ne répondent pas aux sollicitations des éditeurs dans les délais raisonnables. Il est fort souhaitable que chacun réponde (oui ou non...) et s'investisse dans ces actions de relecture, afin de conserver le sérieux de la revue et son indexation, en particulier à l'International pour Revue Vétérinaire Clinique. Cette revue est reconnue à l'étranger, et doit poursuivre la publication en anglais d'articles de qualité, afin d'augmenter son *Impact Factor*, et d'augmenter son attractivité auprès des résidents et des jeunes diplômés. Il est suggéré de contacter les *boards* des collèges pour savoir lesquels prennent en compte les articles de RVC (c'est le cas en ophtalmologie). La publication d'articles en anglais (plus de 40% du sommaire) pourrait s'accompagner de résumés anglais plus détaillés pour les textes en français.

<u>Une question</u> est posée sur la possibilité d'articles bilingues : la traduction serait trop onéreuse et il faudrait une relecture des deux versions.

Remarque importante : la publicité faite sur nos congrès pour les autres revues et ouvrages est à éviter dans la mesure où toutes les revues refusent de faire la promotion de publications qui ne sont pas issues de leur groupe d'édition ou leur structure de commercialisation.

Au sujet des proceedings, de nombreux problèmes sont identifiés, en particulier le contenu, peu homogène et en décalage avec le sujet de la conférence, et la forme trop variable. Les délais de réception sont également problématiques, car trop souvent envoyés au dernier moment. Enfin il est nécessaire de respecter les conditions des droits de *copyright* pour l'iconographie.

<u>Question</u>: comment avoir accès aux anciens proceedings pour les adhérents?

Ils sont à disposition dans la médiathèque, pour autant que le proceeding soit disponible, et mis à disposition par les organisateurs des formations. Une discussion est entamée sur le sujet : intérêt des proceedings,

modalités de mise à disposition et d'exploitation, pertinence en dehors du contexte de la formation et sur un temps long après cette dernière ?...

La question de l'intérêt de fournir un proceeding se pose. L'aspect chronophage et peu rémunérateur de leur réalisation, est évoqué. Il n'est cependant pas question d'abandonner ce support, mais de mieux en encadrer la rédaction.

Une discussion s'engage quant au contenu : les proceedings doivent être courts pour donner envie de venir à la conférence. Mais doivent-ils être simplifiés pour faciliter le travail des conférenciers ? Avec des proceedings mal adaptés, les congressistes peuvent être déçus. Il faut aussi aider les organisateurs en diminuant le risque de retard de dépôt des textes. D'autres possibilités sont évoquées : mise en exergue des points forts seulement, tableaux synthétiques ou monographies avec posologies, diffusions de vidéos filmées...

En conclusion le CE va réfléchir et travailler sur le cahier des charges (fond et forme) des proceedings que les responsables des éditions élaboreront au sein du pôle Editions.

Dans le cadre des actions possibles, idée de créer un compte sur *Researchgate* afin d'augmenter l'audience des revues.

Conclusion sur les actions en cours et à venir concernant les éditions : de nombreuses pistes sont évoquées, en cours de réflexion. Le CE reviendra vers le CA avec des propositions et des actions pour chaque Groupe et Section.

Pour le Congrès de Marseille, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues sur le stand AFVAC pour animer les Editions.

Coût des formations (Pierre Maisonneuve et Gilles Chaudieu, Noémie Tommasini)

Travail de la commission finances : explications méthodologiques, résultats et commentaires. Présentation des tarifs

Une étude des coûts des formations a été réalisée par la commission finances. Le bon équilibre des finances de l'Association repose trop majoritairement sur le Congrès national. Il était nécessaire de réfléchir sur le coût réel des formations, et d'établir ainsi une grille de recommandations pour les tarifs de formations. La méthodologie de travail est présentée, ainsi que le tableau de recommandation de tarifs pour toutes les formations de l'AFVAC. <u>Discussion, questions/réponses</u>: ces propositions de tarifs sont celles de coûts réels des formations avec tarifs minimum applicables. En effet le tableau fourni présente le tarif minimum applicable pour une formation à l'équilibre financier, hors partenariat.

Plusieurs remarques sont intéressantes, en particulier sur l'attractivité des formations, qui sera étudiée dans un avenir proche, et rediscutée lors d'un prochain CA.

Point sur le fonctionnement des Groupes et des sections (Gilles Chaudieu et Éric Bomassi, Karine Placial, Véronique Galtié)

Rappel des circuits comptables entre le siège et les Sections et les Groupes, ainsi que du circuit de formalisation des conventions de formation. Présentation des schémas algorithmiques comptables pour les Groupes et les Sections ainsi que du process des conventions de formation. Il est important que ces procédures puissent être suivies le plus fidèlement possible, afin de simplifier les échanges, gagner en efficacité, et apporter du confort dans ces étapes. De plus, l'établissement des conventions de partenariat est une obligation légale, rappelée par notre expert-comptable et notre commissaire au compte. Les conventions de partenariat sont celles de l'AFVAC, aux Conditions Générales de Ventes de l'Association. Tous les documents sont disponibles auprès du secrétariat du Siège.

Actuellement, les process rappelés (circuits comptables et conventions) sont ceux à respecter par les GE et SR. La substitution de cartes bancaires aux actuels chéquiers devraient être mise en place en 2023.

Le coût de la formation en distanciel n'a pas à ce jour été évalué par la Commission finances mais celle-ci l'envisage.

Déjeuner 12h45 / Reprise 14h

Exigences Qualiopi et construction des formations : programme, évaluation, anciennes et nouvelles exigences Qualiopi (Éric Guaguère et Erik Asimus, Noémie Tommasini)

L'année dernière l'AFVAC a été certifiée par Qualiopi. L'audit doit être renouvelé d'ici la fin de l'année. Qualiopi est le seul référentiel actuel de qualité, obligatoire pour les organismes de formation prétendant à une prise en charge des frais de formation. Il y a des points d'amélioration à vérifier par l'auditeur. Premier point d'amélioration, les QCM, qui doivent maintenant être remplis obligatoirement. Il est important de sensibiliser les participants au remplissage systématique de ce QCM. Les participants reçoivent un lien ou bien se rendent sur leur espace AFVAC.com pour accéder au QCM, ainsi qu'au questionnaire de satisfaction. Second point, les temps de discussions (apparentés à un TD) doivent apparaitre sur les programmes des formations. Troisième point sur l'appellation des formations ; le terme congrès est à réserver au Congrès national. Quatrième point, les informations et des comptes rendus des Conseils scientifiques doivent être transmis systématiquement au siège.

<u>Questions</u> sur l'accessibilité des résultats des questionnaires de satisfaction et sur les résultats des questionnaires

<u>Réponses</u>: tout est disponible sur l'espace AFVAC. Des solutions plus simples et pratiques d'utilisation, avec un descendant aux organisateurs et aux conférenciers d'une formation, sont néanmoins à l'étude.

Une information est donnée sur la reconduite de l'AFVAC à la Présidence du CFCV, représentée par Éric Guaguere.

Autre sujet concernant Calypso, qui a un périmètre de 11 processus métiers et de récolte de données, dont le recueil des formations et la mise à disposition d'un catalogue unique des formations, incluant la gestion des données des participants. Chaque vétérinaire aura sur Calyspo son espace Calypso, avec l'historique de ses formations et ses points, quel que soit l'organisme concerné. Il est prévu une mise en place au 1^{er} janvier 2023.

Il y aura une large communication prévue au sujet de Calypso dans les prochains mois.

Présentation du projet RESPAC (Jean François Rousselot, Gilles Chaudieu, Eric Guaguère, J. Andréjak)

Il s'agit d'un réseau d'épidémiosurveillance pour animaux de compagnie. Présentation des constats de la place de l'animal de compagnie, des problématiques sociétales associées, du projet RESPAC, ainsi que la place de l'AFVAC dans ce projet. En résumé, ce projet consiste à surveiller l'évolution des maladies des animaux de compagnie, NAC compris et à créer un système d'alerte en cas de risque sanitaire. Une mise à jour de l'avancement de ce projet sera faite régulièrement aux prochains CA. Il a été présenté à la DGAL, s'articule à Calypso qui lui propose ses possibilités techniques ; l'étude de faisabilité est menée en collaboration avec Phylum. Ce projet s'intègre parfaitement dans *One Heath*, est plein de promesses et, bien qu'un peu complexe, ouvre à de très nombreux horizons sur les maladies émergentes, les zoonoses, l'animal sentinelle, le vétérinaire sentinelle...

Synthèses de la journée des Elus du 10 Juin (Claude Muller, Christian Collinot, Claude Béata et Patrick Bergeaud)

Présentation du bilan de la journée des élus du 10 Juin 2022 et rappel du déroulé de la journée. La synthèse est axée sur les différents thèmes développés et débattus lors de l'après-midi. Les réflexions et les différentes remarques ont permis d'établir les points forts et points faibles pour chaque thème, et ainsi de définir des axes d'améliorations sur lesquels le CE travaille et à partir desquelles il pourra faire des propositions.

Question sur l'avancement du sujet de la formation des formateurs

<u>Réponse</u> faite sur l'avancement de ce sujet, avec un bilan passé et les perspectives proches : élargissement de l'évaluation des formateurs, sollicitation d'autres évaluateurs, en dehors de l'AFVAC également. Cette démarche a connu un franc succès avec un grand nombre de personnes souhaitant être évaluées ; des demandes n'ont pas pu être prises en compte par manque de disponibilité.

Point congrès de Marseille (Claire Beaudu Lange et Jean Goebel, Clémence Lassade, Laurie Gendre)

Il y aura 3 évènements majeurs, AFVAC le Congrès, ASV le Congrès et les rencontres Eleveurs-Vétérinaires. Une présentation est faite en rappel, avec des images 3D, sur les différents espaces de l'exposition commerciale et des espaces de conférences. Sont également rappelés : les différents évènements qui se tiendront sur les espaces de l'exposition et les différentes manifestations (remises de prix, cocktails conférenciers...)... Quelques nouveautés et changements d'organisation concernant les repas, les différentes zones de repos, les sacoches congressistes sont évoquées. Un tableau présente ensuite les états des inscriptions (actuellement environ 508 inscrits).

Questions sur les outils présents au Congrès, et en particulier l'Application Congrès

Réponses : changement de prestataire, avec de meilleures fonctionnalités, Job Dating sur l'Appli, questions aux conférenciers... A priori cela devrait être bien plus fonctionnel que l'année dernière.

Un bilan est ensuite fait sur la nouvelle interface / nouveau logiciel congrès pour les exposants. Cette interface est bien plus pratique, et permet une amélioration de la productivité et des échanges avec les exposants. De même, la récupération de tous les documents, encartages... est grandement facilitée par cette nouvelle interface logicielle.

Nouvelle charte de l'AFVAC : projet de conférence de presse (Jean François Rousselot et Patrick Bergeaud)

Présentation de l'évolution de cette Charte de l'Association, qui sera communiquée lors d'une conférence de presse le 9 novembre 2022 au siège de l'AFVAC. Cette Charte réaffirme nos valeurs, et sera suivie d'une campagne de communication en cours de réalisation. Un Conseil Exécutif se déroulera également ce même jour, le 9 novembre. Tout membre du CA est bienvenu à la conférence de presse s'il le souhaite.

Date du prochain CA en présentiel, le mardi 30 mars 2023, au Siège de l'AFVAC.